

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2012-43 du 30 mars 2012 modifiant la décision DG n° 2011-275 du 30 décembre 2011 modifiée portant nomination au groupe de travail sur la publicité auprès du public en faveur des médicaments et des préservatifs à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : *ETSM1230205S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5122-1 à L. 5122-8, L. 5134-2, R. 5122-3 et suivants, R. 5122-43, R. 5134-15 et D. 5321-7 et suivants ;
Vu la décision DG n° 2011-156 du 13 juillet 2011 modifiée portant création d'un groupe de travail sur la publicité auprès du public en faveur des médicaments et des préservatifs à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;
Vu la décision DG n° 2011-257 du 18 novembre 2011 modifiée portant nomination au groupe de travail sur la publicité auprès du public en faveur des médicaments et des préservatifs à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de la décision DG n° 2011-275 du 30 décembre 2011 susvisée est modifié comme suit :
« Mme JOSEPH (Julie) est nommée membre du groupe de travail en remplacement de Mme SWINBURNE (Clotilde). »

Article 2

La directrice de l'évaluation de la publicité, des produits cosmétiques et biocides est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 30 mars 2012.

Le directeur général,
PR D. MARANINCHI